

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2609 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre : R.A.T.H.A.I.T

Nom & Prénom : ANAYARI OMAR

Date de naissance : 18/12/1956

Adresse : n° 85 Rue 81 AZHAR 2 CASABLANCA

Tél. : 06 65 093 103 Total des frais engagés : 310,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Latifa ABOUJIDA
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
241, Bd. Oued Tansift - El Oulfa
Tél. : 05 22 91 56 11 - CASA - 20220

Date de consultation : 26/02/12

Nom et prénom du malade : Ayad Fatima Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection gynécologique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 16/04/2024

Signature de l'adhérent(e) :



Déclaration de Maladie

M23-0024975

203465

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/02/24	Cellulite		100,00	Dr. Latifa ABOUJIDA MEDECINE GENERALE ECHOGRAPHIE 241, Bd. Oued Tansit - El Oulfa Tél. : 05 22 91 56 77 - CASA - 20220
	K.50		200,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. BENNANI JAFAR - OULFA 2, Bd. Oued Tansit - El Oulfa CASABLANCA Tél. : 05 22 91 56 77	26.02.24	220,50

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	Coefficient des Travaux									
	<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>	H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	
H	25533412	21433552									
D	00000000	00000000									
B	35533411	11433553									

DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ~~Latifa~~ Aboujida

MEDECINE GENERALE

ECHOGRAPHIE

Diplômée de l'Université de
Montpellier (France)

Ex. Médecin - Chef de C.S.U.



الدكتورة لطيفة أبوجيدة
الطب العام

الفحص بالإيكوغرافيا

خريجة جامعة مونبولي (فرنسا)

طبيبة رئيسية لمركز صحي سابق

حاصلة على دبلوم أمراض النساء

جامعة ستراسبورغ (فرنسا)

GYNÉCOLOGIE MEDICALE

U. L. P. Strasbourg

Casablanca, le

26/02/24

Dr. Aleya Fatiha -

69,90

- Sepuflor = 500 ml Jour

Distribué par: ZENITHPHARMA
96, Zone Industrielle Tassila Mzegane
Agadir-Maroc, Dr. M. EL BOUHMADI,
Pharmacien Responsable

AMM N° 395/17DMP21/NP
PPV.: 69,90 DHS

S.V.

- Colpotrophine = 100 ml Jour

TAX 15
S.V.

63,60 Tunis 100 x 2 Igevacine x 3mls.

- Relaxium 300 =

LOT: 230819
DUO: 10/2026
87,00DH

220,50

Pharmacie IAM
Dr. Aleya Fatiha
02, Bd Oued Tansift - El Oulfa
CASABLANCA
Tél: 05 22 91 56 77 - CASA - 20220

Dr. Latifa ABOUJIDA
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
241 Bd. Oued Tansift - El Oulfa
Tél.: 05 22 91 56 77 - CASA - 20220

Docteur Latifa Aboujida

MEDECINE GENERALE

ECHOGRAPHIE

Diplômée de l'Université de
Montpellier (France)

Ex. Medecin - Chef de C.S.U.



الدكتورة لطيفة أبو جيدة
الطب العام

الفحص بالإيكوغرافيا

خريجة جامعة مونبولي (فرنسا)

طبيبة رئيسية لمركز صحي سابقا

حاصلة على دبلوم أمراض النساء

جامعة ستراßبورغ (فرنسا)

GYNECOLOGIE MEDICALE

U. L. P. Strasbourg

Casablanca, le

26/02/24
Note d'honorance

Reçu de Mme Ayar Fatiha, la somme
de 200 Dhs (Deux cent) frais d'échographie
pelvienne (K20)

Dr. Latifa ABOUJIDA
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
241, Bd. Oued Tansift - El Oulfa
Tél. : 05 22 91 56 77 CASA - 20200

R ABOUJIDA LATIFA
241.BD OUED TANSIFT
OULFA- CASA

Casablanca le 26/02/24

ECHOGRAPHIE PELVIENNE

- Utérus de taille normale, de contours réguliers : antéversé

- Endomètre :

Epais : Fin : x Hypéchogène : En cocarde :

- Myomètre :

- Ovaires droit : RAS

Gauche : RAS

- Vessie : RAS

- Reins :-

- Autre :

CONCLUSION : échographie pelvienne normale.

Dr. Latifa ABOUJIDA
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
241, Bd. Oued Tansift - El Oulfa
Tél. : 05 22 91 56 77 - CASA - 20220